

Autorisation de construire

SECTEUR MOLLENS

Demande d'autorisation de construire **– Installation d'une pompe à chaleur** **air-air avec unité extérieure en façade** **Nord, Crans-Montana**

Titre du projet de construction

Installation d'une pompe à chaleur air-air avec unité extérieure en façade Nord

Situation

Parcelle No 106, plan No 1, au lieu-dit 'Mollens' à Mollens

Zone

Zone résidentielle R2 à aménager du RCCZ

Requérants et propriétaires

Claire-Marie Coulon et Christian Moreau
Domicile:

Chemin des Voirambeys 20
3974 Mollens

Auteur du projet

Valcalorie SA
CHE-105.934.873
Route de Bramois 2
1950 Sion

Numéro du dossier

2024.076

Coordonnées

Y 2'606'395 / X 1'129'338

Moyen de droit / Consultation

Les plans sont à disposition au bureau communal de Chermignon, Route Cantonale 45, 3971 Chermignon, uniquement sur rendez-vous au 027 486 19 00. Les observations ou oppositions éventuelles, dûment motivées, sont à adresser par pli recommandé au Conseil communal de Crans-Montana, CP 308, 3963 Crans-Montana 1, dans les 30 jours suivant cette publication.

Point de contact

Commune de Crans-Montana - secteur Mollens
Avenue de la Gare 20, Case postale 308
3963 Crans-Montana

Délai

Expiration du délai: 08.04.2024

Demande d'autorisation de construire **– Construction d'une villa avec deux** **unités de logement en résidence** **principale, Crans-Montana**

Titre du projet de construction

Construction d'une villa avec deux unités de logement en résidence principale

Situation

Parcelle No 4167, plan No 4, au lieu-dit 'Prabocho' à Mollens

Zone

Zone résidentielle R2 du RCCZ

Requérant et auteur du projet

SFB Immo Romandie SA
CHE-278.313.437
Rue Centrale 12
3979 Grône

Propriétaire

Alain Marcel Berclaz

Numéro du dossier

2024.071

Coordonnées

Y 2'606'147 / X 1'129'155

Moyen de droit / Consultation

Les plans sont à disposition au bureau communal de Chermignon, Route Cantonale 45, 3971 Chermignon, uniquement sur rendez-vous au 027 486 19 00. Les observations ou oppositions éventuelles, dûment motivées, sont à adresser par pli recommandé au Conseil communal de Crans-Montana, CP 308, 3963 Crans-Montana 1, dans les 30 jours suivant cette publication.

Point de contact

Commune de Crans-Montana - secteur Mollens
Avenue de la Gare 20, Case postale 308
3963 Crans-Montana

Délai

Expiration du délai: 08.04.2024